

Québec, le 28 mars 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 27 février dernier, la députée de Chomedey inscrivait au feuilleton une question à mon attention concernant les mesures concrètes mises en place pour soutenir le secteur hôtelier face à la pénurie de personnel, une préoccupation que nous partageons pleinement.

Dans un contexte où la reprise des activités touristiques est bien amorcée, nous reconnaissons que la rareté de main-d'œuvre demeure un enjeu important pour l'industrie touristique, en particulier pour le secteur de l'hébergement. Toutefois, il est essentiel de souligner que des progrès notables ont été réalisés au cours des dernières années, grâce aux efforts soutenus du gouvernement du Québec et à la collaboration étroite avec nos partenaires de l'industrie.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : la situation s'est graduellement améliorée et les données en témoignent. En 2023, le taux de postes vacants dans le secteur du tourisme a chuté considérablement. De plus, le nombre d'emplois dans les secteurs associés au tourisme s'élève à près de 407 000, ce qui représente une augmentation de près de 15 % par rapport à 2022.

Au cours de la dernière année, plusieurs initiatives structurantes ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins de l'industrie. Parmi celles-ci, notons la tenue de campagnes nationales de valorisation des emplois, le déploiement d'une plateforme numérique de partage de main-d'œuvre accessible aux entreprises touristiques de tout le Québec, l'organisation de journées portes ouvertes dans des entreprises, ainsi qu'un parcours de formation sur la valorisation de la « marque employeur », auquel ont participé 400 entreprises.

...2

Pour soutenir le secteur hôtelier et touristique, le ministère du Tourisme continue de travailler en concertation avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Commission des partenaires du marché du travail, ainsi que le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, qui joue un rôle clé comme comité sectoriel de la main-d'œuvre en tourisme.

Au cours de la prochaine année, nos priorités d'action porteront notamment sur le soutien au développement des compétences tant pour les gestionnaires que pour les employés, dans le but d'assurer une main-d'œuvre qualifiée et un service à la clientèle de qualité. Nous mettrons également l'accent sur l'augmentation de la productivité par la transformation numérique, ainsi que sur la valorisation des métiers, professions et carrières en tourisme.

Ainsi, la députée de Chomedey peut être assurée que nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux besoins de l'industrie, assurer un accès adéquat à la main-d'œuvre et accompagner les entreprises vers des solutions durables et structurantes.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre du Tourisme,



CAROLINE PROULX

